

Charte de bonne conduite

Côté famille · Ce à quoi s'engage un parent

Vous accueillez quelqu'un chez vous, auprès de vos enfants. Presque tout se joue avant.

APPLIQUÉ Vérifié par l'application. Vous ne pouvez pas passer outre.

ENGAGEMENT Repose sur vous. Se signale et se sanctionne.

VAUT POUR TOUT LE MONDE

APPLIQUÉ

Aucune coordonnée dans la messagerie

Numéros, adresses mail et réseaux sociaux sont masqués des deux côtés. Hors de l'application, plus rien n'est traçable en cas de litige, et personne ne peut vous aider.

APPLIQUÉ

La conversation suit le babysitting

Elle s'ouvre quand un babysitting est accepté et se ferme 18 h après sa fin. Une demande refusée, ou prise par quelqu'un d'autre, n'ouvre jamais de conversation.

APPLIQUÉ

Un avis suppose un babysitting réel

Il ne peut être laissé qu'après un babysitting réglé via l'application, et au plus tôt 1 h après l'heure de début.

APPLIQUÉ

Le paiement se fait hors de l'application

Bambinoush ne prend, ne garde et ne reverse aucun argent. Espèces ou application de paiement, directement entre vous. Le montant se confirme dans l'app pour clore le babysitting.

ENGAGEMENT

Une identité, une personne

Bambinoush est réservée aux personnes majeures, des deux côtés. Un compte appartient à une seule personne : on ne crée pas de compte pour quelqu'un d'autre, on ne prête pas le sien.

ENGAGEMENT

Le signalement est lu

Six motifs : contenu inapproprié, spam, arnaque, harcèlement, problème de sécurité, autre. Examiné sous 24 h. Le blocage, lui, est immédiat et n'a pas à se justifier.

CE À QUOI S'ENGAGE UN PARENT

Votre annonce dit la vérité

ENGAGEMENT

- Quartier, horaires, nombre d'enfants et âges exacts.
- Un babysitting dure 30 min au minimum (appliqué).
- Vous annoncez avant l'acceptation : allergies, traitements, besoins particuliers, animaux, routine du coucher, et tout ce qui rendrait la soirée différente de ce qui est écrit.

Vous répondez ENGAGEMENT

Une candidature laissée sans réponse immobilise une babysitter qui aurait pu accepter ailleurs. Répondez, même pour dire non.

Vous payez à la fin, le montant convenu ENGAGEMENT

- Le tarif est celui de l'annonce, majoré des dépassements réellement effectués.
 - Le paiement se fait à la fin du babysitting, pas plus tard.
 - La babysitter voit la même somme que vous confirmez : un écart se remarque immédiatement.
-

Annuler : trois fenêtres, une seule sans conséquence APPLIQUÉ

- 4 h ou plus avant le début : vous annulez directement.
 - Entre 4 h et 2 h : ce n'est plus une annulation, c'est une demande. Le babysitting reste prévu tant que l'autre partie ne l'a pas validée, et le motif lui est transmis.
 - Moins de 2 h : annulation unilatérale et tracée, attachée à votre compte.
 - Une fois commencé, un babysitting ne s'annule plus dans l'application.
-

Les photos de vos enfants APPLIQUÉ

Les babysitters qui postulent les voient. Vous répondez du consentement de l'autre parent. N'y mettez rien qui identifie une école, une adresse ou un trajet.

Vous restez joignable ENGAGEMENT

- Un numéro qui sonne pendant toute la durée du babysitting.
- Sur place et par écrit : adresse exacte, code d'entrée, numéro d'un second adulte, numéro du médecin de l'enfant, consignes de coucher et de repas.

Ce qu'un parent ne demande pas

- Du ménage, des courses, ou toute tâche qui n'est pas la garde des enfants.
- La garde d'enfants supplémentaires non annoncés.
- De rester au-delà de l'heure convenue sans accord explicite.
- Un numéro ou un compte personnel avant l'acceptation.
- Une réduction de tarif une fois le babysitting terminé.

QUAND LA CHARTE N'EST PAS RESPECTÉE

SIGNALEMENT Examiné sous 24 h. Le blocage est immédiat et à votre main.

TRACE	Une annulation à moins de 2 h reste attachée au compte. Les trophées ne comptent que les babysittings acceptés puis réalisés : une garde annulée n'y figure jamais, même si un avis a été laissé.
SUSPENSION	Par la modération, à la suite d'un signalement. Connexion impossible, contestation par écrit à contact@bambinoush.com .
EXCLUSION	Sans appel : un enfant laissé seul, une identité usurpée, une photo d'enfant diffusée, une tentative de contourner l'application pour échapper à toute traçabilité. Tout fait relevant de la protection de l'enfance est signalé aux autorités.

Cette charte complète les conditions générales d'utilisation ; elle ne les remplace pas.

Bambinoush met en relation des familles et des babysitters. L'application n'emploie personne, n'encaisse aucun paiement et n'est pas partie au contrat qui vous lie.